

Baileux : les ambitions d'Igretec pour le zoning

Igretec a de l'ambition pour le zoning de Baileux. Dans le cadre de l'extension du site, l'intercommunale va injecter 8 millions d'€ pour son amélioration.

● Jean-Luc HENRARD

Au 2^e semestre 2009, acquisitions des terrains et, au 1^{er} trimestre 2010, engagement des premiers travaux. A l'intercommunale Igretec, c'est le timing annoncé pour l'extension du parc industriel de Baileux, le long de la route Chimay-Couvin. Avec près de 25 entreprises, ce zoning industriel est désormais plein comme un œuf. C'est pourquoi Intersud, en son temps, avait introduit une demande d'extension.

En 2004, le Gouvernement wallon en avait accepté l'idée pour une superficie de 38 ha. Entretemps, les activités économiques d'Intersud (ainsi que le dossier de Baileux) étaient reprises par Igretec.

Aujourd'hui, l'intercommunale carolo poursuit les fastidieuses et longues procédures

administratives pour mener à bien le projet d'extension. En juillet 2005, la Région wallonne a accepté le cahier des charges urbanistique et environnemental. Et pour l'heure, Igretec procède à la rédaction du dossier de reconnaissance dans lequel l'impact économique et les équipements nécessaires sont analysés.

« Nous espérons l'approbation de ce dossier par le Gouvernement wallon début 2009, annonce Nathalie Czerniatynski, chef de service pour le développement stratégique et territorial chez Igretec. Aussitôt, nous achèverons d'acheter les terrains avant de lancer les premiers aménagements sur

place : voiries, égouttage, électricité... »

Un rond-point à l'entrée nord

L'intercommunale entend profiter de cette extension pour régler les problèmes de mobilité, d'accessibilité, de visibilité et d'environnement du parc baileusien.

« En collaboration avec le MET, nous allons construire un rond-point qui marquera l'entrée nord du zoning, reprend Nathalie Czerniatynski. Nous projetons aussi d'ériger un premier hall-relais sur le site, pour les PME en phase de démarrage. L'édifice permettra de si-



gnaler le type d'architecture que nous voudrions développer à Baileux. »

Sur le plan environnemental, le site va retrouver des couleurs avec des plantations sur le pourtour et des parcelles dotées d'un minimum d'espaces verts. La signalisation sera améliorée avec des zones de couleurs bien spécifiques et des totems pour chaque entreprise. Pour répondre aux exigences des autorités wallonnes, l'extension du parc de Baileux sera réservée à des activités économiques mixtes. L'industrie lourde ou le commerce de détail seront bannis au profit de l'artisanat et de la fabrication de produits sur place.

« Cette affectation correspond mieux au tissu économique de la région de Chimay », insiste-t-on chez Igretec.

Les travaux d'extension s'effectueront en trois phases, au rythme de l'occupation des lieux par les PME. Au total, environ 8 millions d'€ vont être investis pour l'extension du zoning de Baileux. Quant au prix de vente des terrains pour les entreprises, il ne devrait pas dépasser les 15 € au m². De quoi attirer, espère-t-on, de nombreux entrepreneurs en terre chimaicienne. ■